

## **SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 12 AVRIL 2021**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de la ville de Clermont, tenue le 12 avril 2021 à 20 heures.

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Le conseil municipal de la ville de Clermont siège en séance ordinaire ce lundi 12 avril 2021 par visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

*Monsieur Rémy Guay, conseiller  
Monsieur Luc Cauchon, conseiller  
Madame Nadine Tremblay, conseillère  
Madame Josée Asselin, conseillère  
Madame Solange Lapointe, conseillère  
Monsieur Bernard Harvey, conseiller*

*Sous la présidence de monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon*

Était également présente : *madame France D'Amour, directrice générale*

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION NO 12132-04-21**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSO-  
LU À L'UNANIMITÉ QUE** l'ordre du jour présenté soit adopté.

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 mars 2021 et des séances extraordinaires des 11 et 22 mars 2021;**
- 4. Appel d'offres et soumissions**
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
  - 5.1 Octroi d'aides financières
  - 5.2 Nomination au poste de commis de bureau – greffe
  - 5.3 Engagement d'une préposée à l'aménagement paysager
  - 5.4 Engagement d'un brigadier scolaire
  - 5.5 Taxation municipale du lot 4 195 321
  - 5.6 Réduction de prix du lot 5 172 683
- 6. Travaux publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
  - 7.1 Demande de dérogation mineure – 111 rue Antoine-Grenier
  - 7.2 Demande de consultation du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour l'aménagement d'une ligne de distribution d'énergie électrique
  - 7.3 Toponymie – Nom de rue – Chemin du Réservoir
- 8. Sécurité publique**
  - 8.1 Adoption du rapport annuel d'activités 2020 en sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est
- 9. Loisirs et culture**
- 10. Avis de motion et règlements**
  - 10.1 Avis de motion – projet de règlement VC-461-21 modifiant le règlement VC-434-13 – Zonage
  - 10.2 Adoption du premier projet de règlement VC-461-21 modifiant le règlement VC-434-13 – Zonage
  - 10.3 Adoption du règlement VC-459-21 citation de la Maison Lapointe à titre d'immeuble patrimonial

## **SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 12 AVRIL 2021**

---

### **11. Comptes**

11.1 Ratification des déboursés et salaires de mars 2021

11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 31 mars 2021

### **12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **13. Levée de l'assemblée**

## **3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX**

### **RÉSOLUTION NO 12133-04-21**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NADINE TREMBLAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** les membres du conseil municipal adoptent le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2021 ainsi que les procès-verbaux des séances extraordinaires du 11 et du 22 mars 2021, et ce avec dispense de lecture ; une copie dûment certifiée des procès-verbaux leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

## **4. APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS**

## **5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES**

### **5.1 OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES**

#### **RÉSOLUTION NO 12134-04-21**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** la Ville de Clermont octroie les aides financières suivantes :

- |                                    |          |
|------------------------------------|----------|
| • Société d'histoire de Charlevoix | 2 000 \$ |
| • Gala Centre collégial            | 200 \$   |
| • Gala École secondaire du Plateau | 150 \$   |

### **5.2 NOMINATION AU POSTE DE COMMIS DE BUREAU - GREFFE**

#### **RÉSOLUTION NO 12135-04-21**

---

CONSIDÉRANT le départ de madame Annie Boudreault du poste de commis de bureau – greffe;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'embauche d'un commis de bureau – greffe;

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures, les entrevues et la recommandation du comité de sélection;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de procéder à la nomination de madame Nathalie Guérin au poste de commis de bureau – greffe à compter du 3 mai 2021, avec une période de probation de 90 jours, selon les conditions de travail prévues dans la convention collective en vigueur.

### **5.3 ENGAGEMENT D'UNE PRÉPOSÉE À L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER**

#### **RÉSOLUTION NO 12136-04-21**

---

ATTENDU QUE la Ville de Clermont doit procéder à l'engagement d'une personne pour le poste de surnuméraire préposée à l'aménagement paysager;

ATTENDU l'expérience et les compétences en aménagement paysager de la candidate madame Nancy Blais;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

## **SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 12 AVRIL 2021**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de procéder à l'engagement de madame Nancy Blais à titre de préposée à l'aménagement paysager à compter du 19 avril 2021, et le statut de ce poste est surnuméraire et les conditions de travail qui s'y rapportent sont prévues dans la convention collective en vigueur.

### **5.4 ENGAGEMENT D'UN BRIGADIER SCOLAIRE RÉSOLUTION NO 12137-04-21**

---

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Clermont doit procéder à l'engagement d'une nouvelle personne pour la brigade scolaire;

CONSIDÉRANT la candidature reçue et la recommandation du comité de sélection;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de procéder à l'engagement de monsieur Lucien Bergeron au poste d'employé surnuméraire à la brigade scolaire à compter du 15 avril 2021 et le statut de ce poste est celui de surnuméraire et les conditions de travail qui s'y rapportent sont prévues dans la convention collective en vigueur.

### **5.5 TAXATION MUNICIPALE DU LOT 4 195 321 RÉSOLUTION NO 12138-04-21**

---

CONSIDÉRANT le contrat de location entre 9397-7296 Québec inc. et la Ville de Clermont en date du 15 octobre 2020 pour l'occupation d'une partie du lot 4 195 321;

CONSIDÉRANT QUE suite à la publication de ce bail au registre foncier, un compte de taxes municipales est généré automatiquement;

CONSIDÉRANT QUE le lot 4 195 321 est une propriété appartenant à la Ville de Clermont;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** la Ville de Clermont procède à l'annulation du compte de taxes municipales pour le lot 4 195 321 pour toute la durée du contrat de location en vigueur entre 9397-7296 Québec inc. et la Ville de Clermont.

### **5.6 RÉDUCTION DE PRIX DU LOT 5 172 683 RÉSOLUTION NO 12139-04-21**

---

CONSIDÉRANT la résolution no 11396-06-18 établissant le coût pour la vente des terrains résidentiels par la Ville de Clermont à 19,50 \$ le mètre carré;

CONSIDÉRANT QUE le lot 5 172 683 a subi du remblai sur sa partie arrière en raison d'une pente abrupte et que la condition du terrain pourrait créer des frais supplémentaires au futur acquéreur;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de réduire le coût du lot 5 172 683 d'un tiers du prix établi à 19,50 \$, soit à 13 \$ le mètre carré.

## **6. TRAVAUX PUBLICS**

### **7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

#### **7.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 111 rue Antoine-Grenier RÉSOLUTION NO 12140-04-21**

---

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance d'une demande de dérogation mineure déposée le 19 mars dernier pour la propriété située au 111 rue Antoine-

## **SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 12 AVRIL 2021**

---

Grenier afin de réputer conforme la construction d'un abri d'auto attenant au garage à 1,2 mètre de la ligne latérale alors que la marge minimale est de 2 mètres.

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire n'a pas fourni de plans et qu'il est indécis sur la forme que pourrait prendre cet abri d'auto;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NADINE TREMBLAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** les membres du conseil sont en accord avec le comité consultatif d'urbanisme pour reporter la décision afin d'obtenir les plans détaillés de ce nouvel abri d'auto;

QUE la présente résolution soit adressée à monsieur Julien Lavoie, inspecteur municipal.

### **7.2 DEMANDE DE CONSULTATION DU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE LIGNE DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE (44KV ET MOINS) RÉSOLUTION NO 12141-04-21**

---

CONSIDÉRANT la demande de consultation du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles relative à l'aménagement d'une ligne de distribution d'énergie électrique dans le secteur du pont du cran Martel à Clermont;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par le service d'urbanisme et le service des travaux publics qui concluent que le projet ne présente aucun impact et ne contrevient à aucun règlement de la ville;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOSÉE ASSELIN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** la Ville de Clermont ne s'objecte pas au projet d'aménagement d'une ligne de distribution d'énergie électrique dans le secteur du pont du cran Martel à Clermont tant que le demandeur se conforme à toutes les lois fédérales et provinciales, aux règlements qui en découlent et aux règlements municipaux pouvant être nécessaires à la réalisation de son projet;

De transmettre une copie de la présente résolution au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

### **7.3 TOPONYMIE – NOM DE RUE – CHEMIN DU RÉSERVOIR RÉSOLUTION NO 12142-04-21**

---

CONSIDÉRANT la présence d'un chemin sans nom sur le lot 3 256 512 du cadastre du Québec, dans la ville de Clermont;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** soit nommé le chemin situé sur le lot 3 256 512 « chemin du Réservoir » et d'ajouter ce nom de rue à la liste officielle des toponymes de la Ville;

De transmettre une copie de la présente résolution à la Commission de toponymie pour son officialisation et au service de l'évaluation foncière de la MRC de Charlevoix-Est.

## **8. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **8.1 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2020 EN SÉCURITÉ INCENDIE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST RÉSOLUTION NO 12143-04-21**

---

## **SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 12 AVRIL 2021**

---

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, toute autorité locale ou régionale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doit, dans les trois mois de la fin de son année financière, adopter par résolution et transmettre au ministre de la Sécurité publique un rapport annuel d'activités pour l'exercice précédent;

CONSIDÉRANT QUE le conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est a adopté lors de sa séance ordinaire du 30 mars 2021 le Rapport annuel d'activités 2020 en sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est élaboré par la MRC et les sept municipalités de son territoire (avec leurs services de sécurité incendie) et que ce rapport inclut toutes les données relatives à la Ville de Clermont;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter le Rapport annuel d'activités 2020 en sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est, incluant le rapport annuel de la Ville de Clermont;

De transmettre copie de la présente résolution à madame Caroline Dion, directrice générale adjointe, directrice de la sécurité publique et des communications de la MRC de Charlevoix-Est.

### **9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME**

### **10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**

#### **10.1 AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT VC-461-21 MODIFIANT LE RÈGLEMENT VC-434-13 – ZONAGE**

---

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chap. A-19.1), le conseil peut modifier ses règlements d'urbanisme ;

ATTENDU QU'il est à propos et dans l'intérêt de la Ville de Clermont et de ses contribuables de procéder à la modification de certaines dispositions du règlement de zonage;

**POUR CES MOTIFS, AVIS DE MOTION EST DONNÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE** qu'il sera déposé pour adoption, séance tenante, un premier projet de règlement no VC-461-21 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage VC-434-13 afin de permettre le nombre de logements à 2 dans les habitations dans la zone 025-A et de créer une nouvelle zone pour l'ancien presbytère afin d'y autoriser certains usages commerciaux et communautaires.

#### **10.2 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT VC-461-21 MODIFIANT LE RÈGLEMENT VC-434-13 – ZONAGE RÉSOLUTION NO 12144-04-21**

---

ATTENDU qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chap. A-19.1), le Conseil peut modifier son *Règlement de zonage*;

ATTENDU qu'il est à propos et dans l'intérêt de la Ville de Clermont et de ses contribuables de procéder à la modification de certaines dispositions du Règlement de zonage numéro VC-434-13;

ATTENDU QU'avis de motion a été donné par madame la Conseillère Solange Lapointe à la séance ordinaire du 12 avril 2021 ;

ATTENDU qu'il y a dispense de lecture pour ce projet de règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

## **SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 12 AVRIL 2021**

---

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter en première lecture le projet de Règlement numéro VC-461-21.

Des copies du projet de règlement sont disponibles sur demande.

### **10.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT VC-459-21 – CITATION DE LA MAISON LA-POINTE À TITRE D'IMMEUBLE PATRIMONIAL RÉSOLUTION NO 12145-04-21**

---

ATTENDU QU'en vertu de l'article 127 de la *Loi sur le patrimoine culturel* (RLRQ., c. P-9.002), une municipalité peut, par règlement de son conseil et après avoir pris l'avis du conseil local du patrimoine, citer en tout ou en partie un bien patrimonial situé sur son territoire dont la connaissance, la protection, la mise en valeur ou la transmission présente un intérêt public;

ATTENDU QUE le conseil municipal de la ville de Clermont a reçu la demande du propriétaire de reconnaître la Maison Lapointe comme immeuble patrimonial;

ATTENDU QUE le site présente un intérêt patrimonial pour ses valeurs historique, identitaire, architecturale et paysagère;

ATTENDU l'avis de motion donné lors de la séance ordinaire du 18 janvier 2021 ainsi que le dépôt du projet de règlement;

ATTENDU l'avis spécial émis au propriétaire le 9 mars 2021 l'informant du projet de citation de la Maison Lapointe à titre d'immeuble patrimonial;

ATTENDU la consultation écrite qui a été tenue du 9 au 26 mars 2021;

ATTENDU QUE le conseil local du patrimoine, à sa réunion du 7 avril 2021, a pris connaissance des commentaires émis par les citoyens et recommande la citation de la Maison Lapointe à titre d'immeuble patrimonial;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter le règlement numéro VC-459-21 citant la Maison Lapointe à titre d'immeuble patrimonial ;

De transmettre copie du règlement au propriétaire et au registraire du patrimoine culturel.

Des copies du règlement sont disponibles sur demande.

## **11. COMPTES**

### **11.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES DE MARS 2021 RÉSOLUTION NO 12146-04-21**

---

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires du mois de mars 2021;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NADINE TREMBLAY ET RÉSOLU UNANIMEMENT** de ratifier les déboursés de mars 2021 au montant de **352 355,28 \$** (*chèques manuels : 11 389,79 \$ + prélèvements 173 428,93 \$*) ainsi que le versement des salaires de mars 2021 au montant de **55 767,90 \$**.

### **11.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 31-03-2021 RÉSOLUTION NO 12147-04-21**

---

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer de mars 2021 ;

**SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 12 AVRIL 2021**

---

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de mars 2021 et autorise la directrice générale ou son remplaçant à procéder au paiement des comptes au montant de **111 768,66 \$**.

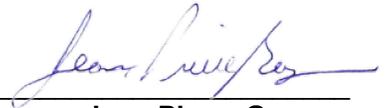
**12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**

La séance du conseil étant par visioconférence, les citoyens sont invités à adresser leurs questions par courriel à madame France D'Amour, directrice générale, à l'adresse [fdamour@ville.clermont.qc.ca](mailto:fdamour@ville.clermont.qc.ca).

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**  
**RÉSOLUTION NO 12148-04-21**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON QUE** la séance soit levée à 20 h 14.



**Jean-Pierre Gagnon**  
Maire



**France D'Amour**  
Directrice générale

VRAIE COPIE CERTIFIÉE



**France D'Amour**  
Directrice générale